

Doctorat en éducation

Téléphone : 514 987-7729
Courriel : Doctorat-education@uqam.ca
Site Web : www.doctorat-education.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3666	Doctorat en éducation	Philosophiae doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 6 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme d'études est offert par l'Université du Québec à Montréal, en association, en vertu du protocole d'entente, avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Il existe aussi un projet d'entente concernant l'extension de ce programme avec l'Université nationale de l'État de Bahia au Brésil.

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat qui répondent aux critères d'admissibilité bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Ce programme vise une formation d'avant-garde à la recherche en éducation en privilégiant une approche interdisciplinaire selon divers types de recherche, et en permettant de bâtir de nouveaux modèles d'explication et d'intervention. Les chercheurs formés dans ce programme sauront utiliser les ressources de la recherche pour résoudre des problèmes et pour assurer l'évolution des connaissances en vue d'améliorer l'intervention éducative en divers milieux: scolaires, sociaux, gouvernementaux ou autres. Enfin ce programme favorise l'investigation de la situation éducative dans un milieu donné, en prenant en compte l'ensemble des composantes de cette situation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou
- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans un domaine relié à l'éducation et posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative, ou
- détenir un grade de premier cycle, sans détenir un grade de deuxième cycle. Auquel cas, les candidatures doivent être soumises à l'approbation de la vice-rectrice, du vice-recteur, sur recommandation du SCAE et de la doyenne, du doyen. Ces candidatures exceptionnelles sont appréciées au regard de leurs réalisations scientifiques hors du commun. On entend ici des réalisations qui ont

mené à des publications scientifiques dans des revues avec comité de pairs ou encore à des publications qui sont considérées comme des références dans le domaine de recherche de l'étudiant. Pour ces étudiants, le SCAE peut demander des tests supplémentaires afin de vérifier le niveau de connaissance de l'étudiant;

- présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- posséder une connaissance suffisante du domaine de l'éducation et d'une méthodologie de recherche pertinente à l'éducation. Les candidats qui ne peuvent pas démontrer une telle connaissance peuvent se voir imposer des cours d'appoint déterminés par le programme.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 40.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Méthode et critères de sélection

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une entrevue et soumis à une épreuve écrite sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation. Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.

Le dossier de demande d'admission doit comprendre au moins deux lettres de recommandation d'un supérieur immédiat et d'un professeur ayant une expérience de recherche pertinente reconnue.

Les candidatures sont ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes:

- Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent :
- qualité du dossier académique (4), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation ;
 - entrevue et questionnaire (4) ;
 - esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence

en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine :

- qualité du dossier académique (2), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation ;
- qualité et pertinence de l'expérience (2), attestée par l'employeur ;
- entrevue et questionnaire (4) ;
- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation décide de ses recommandations et établit, s'il y a lieu, une liste d'attente.

Le seuil d'admission est de 70 % (7 sur 10), sous réserve du nombre de places disponibles selon la capacité d'accueil, et sous réserve que deux professeurs accrédités, de formation disciplinaire et d'expérience de recherche différentes, acceptent d'agir en tant que directeur et codirecteur de recherche.

Remarques : Tout candidat peut présenter sa demande d'admission au registraire de la constituante associée de son choix. Après étude du dossier de la demande d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme, la décision est transmise au candidat par le registraire de la constituante concernée et le candidat admis doit s'inscrire dans cette même constituante. Toutefois, la composition du comité de recherche de l'étudiant doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme préalablement à la première inscription dans le programme.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre ans Temps partiel : six ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les activités suivantes (21 crédits) :

DME9000 Séminaire de doctorat: l'orientation
DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse
DME9005 Recherche en éducation
DME9010 Lecture dirigée I (6 cr.)
DME9100 Stage de recherche I
DME9200 Stage de recherche II

Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

DME903X Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation
DME905X Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation
DME9011 Lecture dirigée II
Toute autre activité pertinente de deuxième ou de troisième cycle offerte à l'Université du Québec.

La recherche (63 crédits) :

DME9400 Projet doctoral (9 cr.)
ou

L'étudiant ayant réussi, avant le trimestre d'automne 2001, l'activité DME9005, doit s'inscrire à l'activité suivante :
DME9300 Atelier de recherche (9 cr.)

Thèse (54 cr.)

Chaque étudiant est tenu de rédiger une thèse qui doit témoigner, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Chaque étudiant doit effectuer, à temps complet, un minimum de deux trimestres de résidence. Le premier a normalement lieu au premier

trimestre de scolarité. Au cours de cette période de résidence, l'étudiant doit notamment compléter les activités communes et obligatoires suivantes offertes et tenues à l'UQAM : DME9000 Séminaire de doctorat: l'orientation et DME9005 Recherche en éducation, et présenter l'échéancier prévu de sa scolarité.

CHAMPS DE RECHERCHE

Partant de modèles éducatifs pertinents aux domaines des fondements, des organisations, des technologies éducationnelles, de la carrièreologie, de la didactique ou de l'évaluation, en contextes de formation générale, professionnelle, spécialisée, scolaire ou communautaire, les principaux champs de recherche sont :

- représentations et construction des savoirs
- systèmes d'éducation et sociétés
- curriculum et programmes de formation
- didactiques et approches pédagogiques
- agents de formation et sujets apprenants
- éducation hors-scolaire.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

DME9000 Séminaire de doctorat: l'orientation

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant doit présenter son projet de recherche. La problématique, les éléments du cadre théorique et la faisabilité méthodologique sont plus particulièrement discutés. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour situer l'étude des problèmes en éducation dans une vision élargie, rendue possible par l'apport des différentes disciplines. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse

À ce séminaire, dirigé par un professeur assisté de collègues de disciplines différentes, l'étudiant présente l'énoncé de son problème, les approches qu'il privilégie et les méthodes qu'il retient pour le résoudre. Le comité de recherche de l'étudiant qui fait sa présentation assiste à celle-ci et prend part aux débats relatifs au projet concerné. Les professeurs et les étudiants profitent de ces présentations pour approfondir divers aspects méthodologiques et procéder à l'évaluation critique des aspects méthodologiques pertinents aux projets exposés. Tous les étudiants inscrits à cette activité sont tenus d'assister à l'exposé de leurs collègues.

DME9005 Recherche en éducation

Ce cours a pour buts de permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de la problématique et des préoccupations majeures actuelles de la recherche en éducation; de s'initier à différentes approches ou méthodologies de recherche dans ce domaine; d'appliquer une méthode d'analyse conceptuelle dans le cadre de la structuration de son projet de recherche.

DME9010 Lecture dirigée I

Cette activité est individualisée. Chaque étudiant soumet à son comité de recherche un programme de lecture, en fonction de son projet de recherche, dans une approche interdisciplinaire.

DME9011 Lecture dirigée II

Complément à l'activité DME9010 Lecture dirigée I.

DME903X Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'explorer, puis d'approfondir, une problématique importante (ex.: l'apport du socioconstructivisme en éducation; la déconcentration des pouvoirs et des responsabilités des écoles et l'effet sur la dynamique scolaire; l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage; l'abandon scolaire et le rapport des garçons avec l'école; l'état de la formation aux sciences dans les écoles du québec; le rapprochement du secteur privé avec la formation à tous les ordres d'enseignement; etc.) qui marque le développement contemporain de l'éducation comme champ d'étude et d'intervention, qui en influence les politiques, les actions, les décisions et les recherches. La présentation des concepts de pointe et les discussions d'articles pertinents ont pour objectifs de faire le point sur des aspects particuliers et une maîtrise approfondie des éléments les plus significatifs, dont les courants et les orientations, de la problématique choisie.

Modalité d'enseignement

Chaque séminaire de trois crédits doit s'adresser à au moins une et au plus trois problématiques. Le contenu variable est déterminé avant les inscriptions.

DME905X Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation

Ce séminaire à contenu ouvert offre aux étudiants l'occasion d'explorer, puis d'approfondir, une voie ou approche type qui marque le développement contemporain de la recherche en éducation. Chaque séminaire de trois crédits doit s'adresser à une voie instrumentale particulière (ex.: les méthodologies observationnelles) ou à une approche type (ex.: collaborative; développement; évaluative; etc.), présenter notamment les débats idéologiques ainsi que les questionnements épistémologiques et les concepts fondamentaux qui caractérisent cette approche, faire place importante aux témoignages et analyses d'expériences de recherche selon cette approche, situer cette approche selon ses rapports à d'autres approches, dans divers contextes dont ceux des projets de recherche des étudiants, ainsi que dans le développement scientifique et professionnel de l'éducation. Le contenu variable est déterminé avant les inscriptions.

DME9100 Stage de recherche I

Les stages de recherche sont des périodes de travaux de recherche réalisés par l'étudiant dans un ou des milieux de recherche, c'est-à-dire des lieux où oeuvrent des chercheurs reconnus à ce titre par le comité de programme, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université (groupes, équipes, laboratoires, centres, organismes, instituts de recherche). Le responsable du milieu d'accueil doit être détenteur d'un doctorat et ne peut être membre du comité de recherche de l'étudiant. L'objet du stage (nature, objectifs) doit participer du domaine de l'éducation. Le thème du stage peut être relié au domaine de recherche de l'étudiant mais ne peut porter sur son sujet spécifique de recherche. Les stages de recherche ont pour but de procurer à l'étudiant un complément de formation à la recherche: ils constituent pour l'étudiant une occasion de se décentrer de sa propre recherche pour se situer dans un réseau d'activités de recherche en interaction avec les membres d'une équipe de recherche. L'étudiant doit participer activement à la réalisation d'une partie de la recherche poursuivie par le milieu de stage. Le projet de stage doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Chaque stage équivaut à 135 heures et est distribué dans le temps conformément aux besoins de l'étudiant, aux exigences du milieu de stage et au programme de l'étudiant.

DME9200 Stage de recherche II

Les stages de recherche sont des périodes de travaux de recherche réalisés par l'étudiant dans un ou des milieux de recherche, c'est-à-dire des lieux où oeuvrent des chercheurs reconnus à ce titre par le comité de programme, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université (groupes, équipes, laboratoires, centres, organismes, instituts de recherche). Le responsable du milieu d'accueil doit être détenteur d'un doctorat et ne peut être membre du comité de recherche de l'étudiant. L'objet du stage (nature, objectifs) doit participer du domaine de l'éducation. Le thème du stage peut être relié au domaine de recherche de l'étudiant mais ne peut porter sur son sujet spécifique de recherche. Les stages de

recherche ont pour but de procurer à l'étudiant un complément de formation à la recherche: ils constituent pour l'étudiant une occasion de se décentrer de sa propre recherche pour se situer dans un réseau d'activités de recherche en interaction avec les membres d'une équipe de recherche. L'étudiant doit participer activement à la réalisation d'une partie de la recherche poursuivie par le milieu de stage. Le projet de stage doit être approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Modalité d'enseignement

Chaque stage équivaut à 135 heures et est distribué dans le temps conformément aux besoins de l'étudiant, aux exigences du milieu de stage et au programme de l'étudiant.

DME9300 Atelier de recherche

Dans l'atelier de recherche sous la responsabilité du comité de recherche, l'étudiant doit terminer le relevé de la documentation appropriée à son sujet de thèse, établir la problématique de manière satisfaisante et énoncer définitivement son hypothèse de recherche. L'étudiant ne peut s'inscrire à l'atelier de recherche qu'après avoir terminé avec succès la scolarité et les stages, à l'exception du deuxième temps du séminaire de doctorat DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse réservé à la synthèse. L'évaluation de cette activité est faite lors d'un examen oral par un jury composé du comité de recherche de l'étudiant et d'un autre professeur. Le jury devra s'assurer que l'étudiant a terminé la phase préparatoire à sa recherche de manière suffisante pour aborder celle-ci dans le respect des objectifs scientifiques du programme. Cette activité sera évaluée par la notation succès-échec.

DME9400 Projet doctoral

Cette activité comporte deux parties, l'une écrite, l'autre orale et est évaluée (par la notation succès-échec) par un jury composé du comité de recherche de l'étudiant et d'un autre professeur. L'étudiant doit, dans un premier temps, produire un projet de thèse comprenant les chapitres de sa thèse relatifs à la problématique, au cadre conceptuel ou théorique et au devis méthodologique. Si ce projet est accepté par le jury, il est suivi d'un examen oral en deux volets, l'un portant sur le projet de thèse proprement dit et l'autre sur les connaissances théoriques et méthodologiques démontrées par l'étudiant dans le domaine de recherche dans lequel s'inscrit la thèse.

Conditions d'accès

L'étudiant ne peut s'inscrire à cette activité qu'après avoir terminé avec succès la scolarité et les stages, à l'exception du séminaire de doctorat DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse qui peut être suivi en concomitance.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 11/09/12, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013